

Lycée Louis Armand
173 boulevard de Strasbourg
94130 – Nogent-sur-Marne
01.45.14.28.28
ce.0940118t@ac-creteil.fr
www.larmand.fr

**Autorisation d'utilisation et de publication
de photos / vidéos ou traitement de
données sensibles dans le cadre scolaire**



Année scolaire 2023/2024

Nom : Prénom :
Classe : Date de naissance :

En respect du droit à l'image (article 9 du code civil) et du Règlement général sur la protection des données (RGPD), le chef d'établissement autorise les équipes pédagogiques et éducatives à :

- recueillir l'image des élèves afin d'illustrer leurs activités ;
- traiter les données personnelles sensibles concernant les élèves (justificatifs médicaux, régime alimentaire, etc.).

Toutefois, la captation et la publication de ces images ou l'utilisation de données sensibles sont soumises au consentement des élèves de plus de 15 ans ou des représentants légaux pour les élèves de moins de 15 ans.

Ce consentement libre et éclairé est demandé à chaque élève ou à son représentant légal pour une publication encadrée ou un traitement par les équipes éducatives et pédagogiques dans le strict respect de la loi.

Votre consentement doit être explicite et sans ambiguïté. A défaut, votre refus de consentement doit nous être signifié dans ce document. L'établissement veillera dans la mesure du possible à ce que les droits de l'élève soient respectés.

Toutefois, nous attirons votre attention sur un point important : le refus de consentement à propos d'une donnée de santé indispensable à une activité peut entraîner la non-participation de votre enfant à celle-ci. *Par exemple, un voyage scolaire nécessite la transmission du carnet de santé et la communication d'une prescription médicale pour les élèves avec des pathologies impliquant un traitement quotidien.*

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que les commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du RGPD, entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(nt) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a/ont le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci auprès du chef d'établissement (loi informatique et libertés du 6 janvier 1978).

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de l'élève, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

Je soussigné(e),

Étudiant majeur Père Mère Autre

autorise n'autorise pas

le traitement de données sensibles et la prise, l'utilisation de photographies, vidéos et/ou d'enregistrements sonores me concernant / concernant mon enfant.

Fait à

Le/...../.....

Signature de l'étudiant

Signature des responsables



LYCÉE LOUIS ARMAND
Lycée des métiers
Nogent-sur-Marne

Photo

Àagrafer ou à coller

DOSSIER D'INSCRIPTION BTS 2023-2024

173 boulevard de Strasbourg
94130 – Nogent-sur-Marne

www.larmand.fr

01.45.14.28.28

ce.0940118t@ac-creteil.fr

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE 2023/2024 :

RAPPEL DE LA SCOLARITÉ

Rappel de la scolarité en 2022-2023 :

Redoublement : Oui Non

Classe fréquentée :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal : Commune :

LE DOSSIER DOIT ÊTRE RENDU COMPLET LORS DE L'INSCRIPTION.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR TOUT NIVEAU

- Pour les nouveaux élèves : l'avis d'affectation Parcoursup,
- Pour les nouveaux élèves : la fiche secrétariat,
- La copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour),
- La copie de la carte vitale ou de l'attestation de la sécurité sociale de l'étudiant,
- Trois photos d'identité, dont deux sont à coller ou à agraffer sur les documents du dossier d'inscription,
- La copie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou du recensement pour les élèves de 16 ans et plus (*recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans*), ou la copie de l'attestation de participation au Service National Universel (SNU),
- Le justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer ou téléphone fixe),
- Pour les étudiants mineurs, un extrait du jugement en cas de situation familiale particulière, mentionnant la garde de l'enfant mineur et les noms des responsables légaux,
- La fiche d'urgence (obligatoire), la fiche de renseignements médicaux (si nécessaire),
- La copie des trois bulletins de l'année scolaire 2022/2023, uniquement pour les nouveaux élèves,
- La fiche d'inscription à la demi-pension,
- Pour les étudiants entrant en **BTS 1^{ère} année uniquement** : joindre le relevé de notes du baccalauréat ou la copie du diplôme.
- Pour les nouveaux étudiants entrant en **BTS 1^{ère} année** et ayant obtenu un **baccalauréat à l'étranger**, il convient de lancer une procédure ENIC-NARIC qui permet l'obtention d'une **attestation de comparabilité** des diplômes. Vous recevrez une attestation qui nous permettra d'apprécier le niveau de diplôme en France par rapport au diplôme obtenu à l'étranger. **L'attestation est obligatoire.**

VIE SCOLAIRE

1- Sorties autorisées de l'établissement

Pour les élèves et étudiants mineurs et majeurs, le règlement intérieur de l'établissement prévoit un régime d'autodiscipline permettant aux élèves de sortir librement de l'établissement en dehors des heures de cours. Nous déclarons avoir pris connaissance des modalités de sortie de l'établissement.

Le responsable légal ou l'étudiant :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

Le responsable légal :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

2- Signatures

La signature du dossier d'inscription dans l'établissement vaut approbation pleine et entière du règlement intérieur.

Le responsable légal préférentiel :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

Le responsable légal :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

L'étudiant :

Le :

Signature :